

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 7 mai 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DAE 136** Attribution d'indemnités exceptionnelles aux kiosquiers de presse parisiens (2618 euros).  
Signature des conventions afférentes à deux indemnités.

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer des indemnités exceptionnelles aux kiosquiers de presse parisiens (2618 euros) et la signature de conventions ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 16 avril 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 12 avril 2018 ;

Vu le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à concurrence de 936 euros, à l'indemnisation amiable de X, exploitant du kiosque à journaux situé 2 place Edouard Renard 75012, en réparation de l'interruption de vente de presse subie du fait des travaux de renouvellement de son édicule.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à concurrence de 1682 euros, à l'indemnisation amiable de Monsieur X, exploitant du kiosque à journaux situé 231 rue Raymond Losserand 75014, en réparation de l'interruption de vente de presse subie du fait des travaux de renouvellement de son édicule.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec chacun des kiosquiers de presse concernés par les articles ci-dessus, les conventions relatives à l'attribution d'une indemnité exceptionnelle, dont les textes sont annexés à la présente délibération.

Article 4 : La dépense correspondant à ces deux indemnités sera imputée sur le budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**